**CCE EDF SA**

**EXTRAORDINAIRE**



27 janvier 2016

**Compte-rendu**

La CGT entame la séance par une déclaration liminaire **(annexe numéro 1)** rappelant le mandat que le personnel, nombreux dans les assemblées générales, donne actuellement à la CGT pour maintenir la pression et poursuivre les luttes pour la défense de l’Entreprise. La FNME CGT dénonce aussi la multiplication de commissions disciplinaires ou de mise à l’écart de cadres dont une DRH de Dalkia qui s’apparentent à une chasse aux sorcières nauséabonde.

Projet de rapprochement entre AREVA et EDF : information actualisée en vue de la consultation ultérieure du CCE (pour information)

Direction : **Marianne LAIGNEAU** Directeur Ressources Humaines, **Xavier URSAT** Directeur Exécutif Groupe DIPNN, **Goulven GRAILLAT** Directeur Exécutif Groupe Innovation Stratégie Programmation, **Fabien LAGRIFFOUL** Directeur Stratégie Groupe, **Ignacio DOMINGO PUERTOLAS** Directeur fusions acquisitions

Expert CGT : **Patrice THEROND**

Experts 3E : **Fabrice CRESTE**, **Jean-Hervé Robert**, **Agiles MEDOUNI** et **Marie-Laure BILLOTTE**

La séance débute avec la présentation par le cabinet 3E de l’expertise sur les « risques et conséquences industriels, économiques, financiers, et sociaux du projet de rapprochement entre AREVA et EDF demandée par le CCE le 17 septembre 2015.

Notre délégation rappelle l’importance du maintien de la filière électronucléaire en France, de la fabrication du combustible à son retraitement en passant par l’ingénierie, la construction, l’exploitation, le démantèlement et le retraitement du combustible et dont EDF et Areva en sont deux piliers essentiels. Cette filière contribue de manière indéniable à l’indépendance énergétique de la France, à la production d’une électricité peu carbonée et à un coût raisonnable au bénéfice de l’ensemble de la Nation.

La CGT insiste aussi sur le fait que les salariés ne doivent pas être les victimes des errements passés, présents voire futurs des aventures de leurs Directions.

La délégation s’interroge fortement sur les conséquences de ce dossier : ce rapprochement suffit-il à la sauvegarde d’Areva ? Quelles conséquences pour la filière de l’introduction d’investisseurs chinois et/ou japonais ? Quel avenir pour l’ingénierie EDF alors que se profile d’ores et déjà la création d’une filiale commune Areva / EDF, dans un cadre non statutaire, qui sonne le début du démembrement du CNEN, du SEPTEN et du CEIDRE ?

La CGT insiste également sur les questions d’immunisations des risques financiers liés aux dossiers OL3 (Construction EPR finlandais), FLA3 (Défauts possibles cuve et couvercle) doivent être définitivement tranchées avant tout engagement définitif d’EDF qui ne peut supporter les pénalités financières associées et qui ne sont nullement de sa responsabilité.

A ces questions, détaillées dans la déclaration CGT **(annexe numéro 2)** la Direction n’a apporté que peu de réponse et renvoyé à un deuxième temps les discussions sur l’avenir de l’ingénierie nucléaire.

En bonus vous trouverez **en annexe 3** un résumé de l’excellente initiative du CE du CNPE de Gravelines qui illustre l’implication de nos camarades CGT et qui peut donner des idées quant à l’utilisation des moyens des CE.

\*\*\*\*

Fraternellement.

Interlocuteurs : Jean-Luc MAGNAVAL La Coordination des Activités Fédérales

 Philippe PAGE-LE-MEROUR